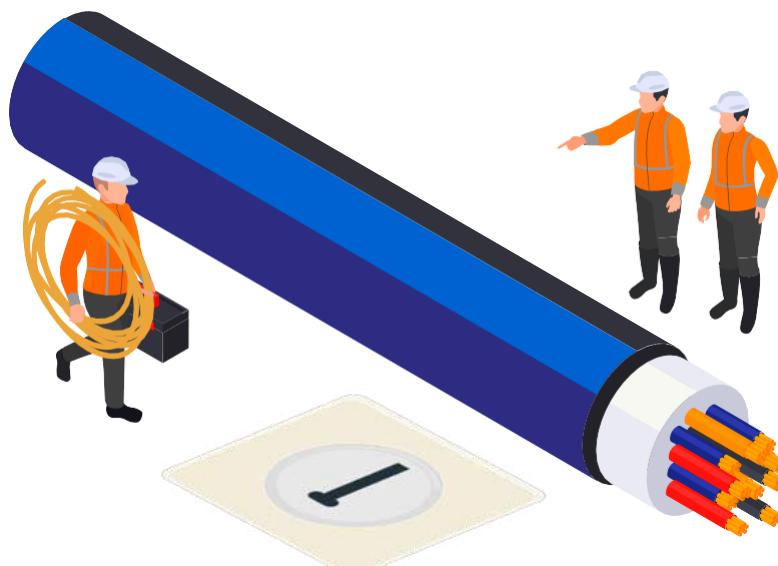


DOSSIER DE PRESSE

FERMETURE DU RÉSEAU DE CUIVRE

LA FIBRE OPTIQUE PREND LE RELAIS
EN GUADELOUPE

*Les opérateurs télécoms poursuivent leur engagement dans la transition numérique des territoires.
Ils accompagnent les entreprises et le grand public dans la transition vers la fibre
et l'arrêt progressif du réseau de cuivre.*



Dans le cadre de la fermeture progressive du réseau cuivre en Guadeloupe, la Ville de Basse-Terre a accueilli, le mardi 27 janvier 2026, une rencontre territoriale dédiée à la compréhension des enjeux, à l'évaluation des impacts et à la présentation des dispositifs d'accompagnement liés à cette transition numérique majeure.

La Fédération Française des Télécoms a organisé cet événement avec la précieuse contribution de ses membres, et notamment Orange, SFR et Guadeloupe Digital (XpFibre), acteurs du déploiement de la fibre en Guadeloupe, en partenariat avec la Ville de Basse-Terre.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique structurante pour le territoire, portée par le déploiement de la fibre optique et l'ambition partagée d'atteindre le 100 % Très Haut Débit.

Cette rencontre a réuni les acteurs institutionnels, les opérateurs télécoms et les partenaires du territoire afin d'expliquer les raisons de l'extinction progressive du réseau cuivre, d'en mesurer les conséquences pour les usagers, les collectivités et les entreprises, et de présenter les solutions d'accompagnement mises en œuvre en Guadeloupe.

À cette occasion, Romain Bonenfant, directeur général de la Fédération Française des Télécoms, est intervenu aux côtés des représentants des opérateurs afin de rappeler les enjeux nationaux de cette transformation et de souligner les efforts engagés localement en matière d'aménagement numérique.

Cette rencontre s'est tenue en présence de la Ville de Basse-Terre, de la Préfecture de la Guadeloupe, ainsi que des représentants de la Communauté d'agglomération et de la Région Guadeloupe, illustrant la mobilisation collective des pouvoirs publics autour de cette transition technologique stratégique.

A partir du 31 janvier 2026, la commune de Basse-Terre bénéficiera d'une couverture complète en Très Haut Débit grâce à la fibre et aux solutions complémentaires (4G/5G fixe, satellite).

Après avoir accéléré avec succès le déploiement de la fibre optique (FttH) sur l'ensemble du territoire, les opérateurs télécoms s'attachent désormais à accompagner les particuliers, les entreprises et les collectivités dans cette transition vers des réseaux plus performants et durables.

A partir du 31 janvier 2027, le réseau de cuivre cessera de fonctionner dans la commune de Basse-Terre.



Fin du réseau de cuivre : une étape décisive dans la modernisation des infrastructures numériques

Pendant plus de 50 ans, le réseau de cuivre a permis aux Français d'accéder à la téléphonie fixe puis à l'Internet haut débit via l'ADSL. Ce réseau, aujourd'hui en fin de vie, ne répond plus aux exigences croissantes en matière de débit, de fiabilité et de performance. Il sera progressivement fermé d'ici 2030 et remplacé, selon les cas, par la fibre optique ou par des solutions alternatives à très haut débit (mobile, satellite...).

Depuis 2011, le déploiement de la fibre optique constitue le plus grand chantier d'infrastructure du pays. Grâce au Plan France Très Haut Débit, porté par l'État, les collectivités locales et les opérateurs, la fibre est aujourd'hui accessible à une très large majorité des foyers et des entreprises. Ce pari réussi du déploiement se matérialise aujourd'hui avec des taux de couverture et d'adoption à la fibre optique parmi les plus haut d'Europe : au 30 septembre 2025, 93,5 % des locaux en France étaient raccordables à la fibre optique, soit plus de 42 millions de foyers et entreprises (source : Arcep).

Les avantages de la fibre optique

La fibre optique, un fil de verre de l'épaisseur d'un cheveu, déployée massivement à partir des années 2010, offre des performances supérieures en termes de débits, de résilience et d'efficacité énergétique :

- Des performances accrues : elle permet de transmettre un volume de données bien plus important que le DSL, assurant ainsi une qualité de connexion supérieure.
- Une meilleure résistance aux conditions climatiques : contrairement au réseau DSL, la fibre n'est pas sensible aux intempéries comme les fortes pluies, qui peuvent affecter la connexion.
- Une consommation énergétique réduite : la fibre optique consomme environ quatre fois moins d'électricité que le réseau cuivre.



Très concrètement, elle offre aux utilisateurs un accès au Très Haut Débit, rendant possible la télévision par internet, le streaming ou encore le télétravail dans des conditions optimales. Sa très large adoption par les particuliers en fait aujourd'hui l'infrastructure fixe de référence. Elle présente aussi de nombreux avantages pour les professionnels qui sont également appelés à migrer leurs usages sur cette technologie. C'est donc naturellement que le réseau cuivre, moins performant et plus énergivore, sera progressivement fermé d'ici 2030.

Des alternatives Très Haut Débit performantes adaptées à chaque situation

En complément de la fibre, les réseaux mobiles et les technologies satellitaires (en orbite basse ou géostationnaire) permettent aussi un accès optimal au Très Haut Débit et assurent une couverture de qualité dans les zones les plus isolées, notamment en montagne ou en milieu rural. Le choix de la solution dépendra des besoins et de la localisation de chaque utilisateur.

Tous les usages portés par le réseau cuivre peuvent être portés par d'autres technologies, même les usages dits « spécifiques », tels que la téléassistance, les lignes de secours pour les ascenseurs, la télérelève etc.

Pour en savoir plus sur les solutions alternatives pour les équipements spécifiques, consultez la page de la FFT : <https://www.fftelecoms.org/fin-du-cuivre/faq-quelles-solutions-de-connectivite-pour-les-equipements-specifiques-avec-la-fermeture-du-reseau-de-cuivre/>

Découvrez plus d'informations en suivant ce lien :

<https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/lessentiel>

La fermeture du cuivre dans en Guadeloupe est lancée

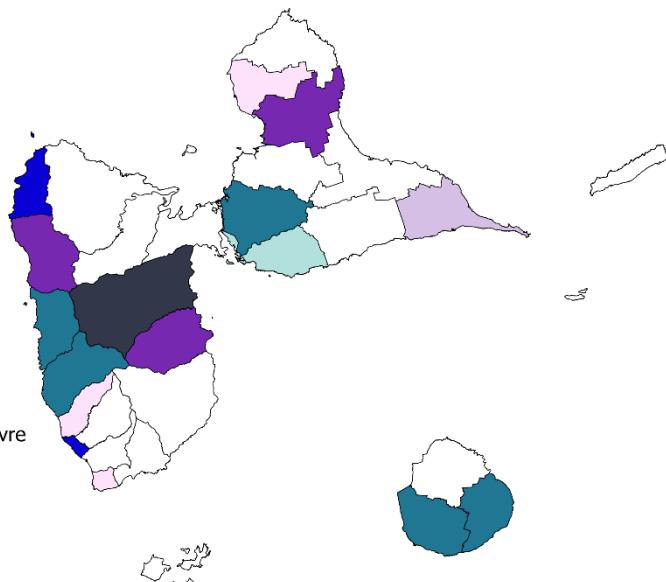
La Guadeloupe bénéficie pleinement de cette dynamique avec 276 977 locaux raccordables à la fibre optique au 30 septembre 2025.

Cette dynamique se poursuivra dans les mois à venir, avec pour objectif de généraliser la fibre optique sur tout le territoire, partout où cela est possible.

La fermeture du réseau de cuivre se déroule en deux étapes :

- **Fermeture commerciale** : il n'est plus possible de souscrire une nouvelle offre ou de changer d'opérateur sur le réseau de cuivre. Les abonnements existants continuent cependant toujours de fonctionner.
- **Fermeture technique** : l'ensemble des services sur le réseau de cuivre seront définitivement arrêtés, à l'échelle de chaque commune.

Calendrier de fermeture du réseau de cuivre



Cette transition s'organise selon un calendrier progressif :

Commune	Fermeture commerciale	Fermeture technique
Petit-Bourg	31/01/2024	13/06/2025
Basse-Terre	27/01/2025	31/01/2027
Baillif	31/01/2026	31/10/2028
Bouillante	31/01/2026	31/05/2029
Deshaises	31/01/2026	31/01/2027
Goyave	31/01/2026	31/01/2028
Petit-Canal	31/01/2026	31/01/2028
Pointe-à-Pitre	31/01/2026	31/01/2029
Port-Louis	31/01/2026	31/10/2028

Commune	Fermeture commerciale	Fermeture technique
Saint-François	31/01/2026	31/05/2028
Vieux-Fort	31/01/2026	31/10/2028
Vieux-Habitants	31/01/2026	31/05/2029
Les Abymes	31/01/2027	31/05/2029
Capesterre-de-Marie-Galante	31/01/2027	31/05/2029
Grand-Bourg	31/01/2027	31/05/2029
Le Gosier	31/01/2027	31/01/2029
Anse-Bertrand	31/01/2027	Au plus tard en 2030
Baie-Mahault	31/01/2027	Au plus tard en 2030
Capesterre-Belle-Eau	31/01/2027	Au plus tard en 2030
Gourbeyre	31/01/2027	Au plus tard en 2030
La Désirade	31/01/2027	Au plus tard en 2030
Lamentin	31/01/2026	Au plus tard en 2030
Morne-à-l'Eau	31/01/2027	Au plus tard en 2030
Le Moule	31/01/2027	Au plus tard en 2030
Pointe-Noire	31/01/2027	31/01/2028
Saint-Claude	31/01/2027	Au plus tard en 2030
Saint-Louis	31/01/2027	Au plus tard en 2030
Sainte-Anne	31/01/2027	Au plus tard en 2030
Sainte-Rose	31/01/2026	Au plus tard en 2030
Terre-de-Bas	31/01/2027	Au plus tard en 2030
Terre-de-Haut	31/01/2027	Au plus tard en 2030
Trois-Rivières	31/01/2027	Au plus tard en 2030

Pour connaître la date de fermeture du réseau de cuivre dans votre commune, consultez le module de recherche mis à disposition par la DGE, régulièrement mis à jour :

<https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/la-fermeture-du-reseau-cuivre-dans-votre-commune>

Anticipez dès maintenant le passage au très haut débit

Les usagers sont invités à migrer vers la fibre dès que possible, afin de garantir la continuité de leurs services. Pour en savoir plus sur la fermeture progressive du réseau de cuivre et les démarches à suivre, consultez la page dédiée du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique : <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/actualites>

Pour accéder aux contenus dédiés aux élus : <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/elus-locaux>